

Acte d'accusation contre la marja'yya (l'autorité religieuse chiite)

Pendant longtemps, la marja'yya chiite a joué le rôle d'appui pour le peuple face aux oppresseurs, en incarnant le « cheikh » qui défiait le « shah ». Parfois, ce rôle s'est manifesté à la fois comme lutte contre le despotisme intérieur et contre la domination étrangère. Les demeures des grands religieux devinrent même des refuges pour les combattants face à la tyrannie du shah. Ainsi, la fatwa de Mirza Hasan Shirazi mit simultanément Nassereddine Shah et la Grande-Bretagne dans un coin du ring ; Aqa Najafi plaça Zill-ol-Soltan dans l'embarras. Et en 1979, des militants se réfugièrent chez Seyyed Kazem Shariatmadari pour échapper aux forces répressives du shah—sans être pour autant à l'abri des attaques des « atash-be-ekhtiyar » loyaux à Sa Majesté : pour la première fois dans l'histoire, l'inviolabilité de la maison d'un marja' al-taqlid fut brisée. Sous le régime islamique, l'inviolabilité de nombreux maraji' et de leurs cercles fut également violée.

L'exercice de ce rôle supposait l'indépendance du clergé et de ses institutions vis-à-vis du pouvoir. C'est cette indépendance qui permettait aux maraji' une telle autorité. Dans la République islamique, cette indépendance a disparu : des maraji' dont les ressources provenaient du sahm-e Imam et des dons des commerçants et du peuple sont devenus dépendants du budget de l'État. Leur « cordon ombilical » fut relié aux rentes publiques ; de multiples lignes budgétaires leur furent consacrées. Certains se livrèrent directement au commerce—de l'importation de cigarettes au monopole du sucre, jusqu'à la possession de mines de pierre. Par ailleurs, en occupant des fonctions étatiques, ils obtinrent des « signatures d'or », et la voie des arrangements, de la corruption et des pots-de-vin s'ouvrit.

Contrairement à Khomeini—qui avait suivi un processus naturel pour accéder à l'autorité religieuse et avait acquis sa légitimité politique comme chef de la révolution—dans le cas de Khamenei, tout fut inverse : il n'avait pas de légitimité politique ; sa prise du pouvoir suprême contredisait les conditions légales et religieuses ; et sa « marja'yya » fut fabriquée frauduleusement, sans suivre la voie normale. Il dut donc acheter des soutiens. Ainsi se constitua autour d'Ali Khamenei un système « mafieux » qui, par des rentes distribuées, corrompt et pervertit le clergé et la marja'yya. L'affection et le respect du peuple se transformèrent en haine et en colère—ce dont témoignent les incendies de nombreuses « soi-disant » écoles religieuses lors du récent soulèvement national.

Aujourd'hui, le peuple demande :

1. La violation de « l'authenticité du leadership », qui depuis la Saqifah est une déviation historique endeuillant le chiisme, n'a-t-elle pas été répétée au Conseil des Experts le 1368/3/14 (04/06/1989) ? Pourquoi la marja'yya chiite ne l'a-t-elle pas condamnée, et pourquoi, par son silence—voire par son soutien—est-elle devenue complice des crimes de Khamenei ?
2. La préservation des vies et des générations n'est-elle pas votre devoir ? Et votre silence face aux massacres répétés commis par Ali Khamenei—dont le dernier en date est l'assassinat massif de milliers d'innocents—au regard du principe « que Dieu maudisse une

communauté qui l'a entendu et l'a accepté », n'est-il pas une complicité de crime et de massacre ?

3. Nous avertissons ceux qui conservent encore un minimum de respect auprès du peuple : pourquoi persévèrent-ils dans l'entre-deux et le calcul prudent ? Ne savent-ils pas que l'éloge du Prophète pour un seul coup d'Ali—« le coup d'Ali au jour de Khaybar (ou du Fossé) vaut mieux que l'adoration des deux mondes »—tient au fait qu'il s'agissait d'un acte décisif et opportun qui clarifie le destin d'une société, et non d'une prudence qui ne brûle ni la broche ni la viande ? Ne savent-ils pas que si la colère populaire s'embrase, elle brûle le sec et l'humide ensemble et ne distinguera pas un voleur comme Kazem Sediqi et un criminel comme Mohseni Eje'i d'un Ayatollah Dr. Mostafa Mohaqqueq Damad ? Faut-il vous enseigner « Craignez une épreuve qui ne frappera pas seulement les injustes parmi vous » ?
4. On demande au plus grand juriste et à la plus haute autorité chiite, le Grand Ayatollah Sistani : lorsque vous mettez en garde contre la prière derrière des imams salariés de l'État, pourquoi ne déclarez-vous pas explicitement l'illégitimité du pouvoir, l'interdiction de coopérer avec lui, le refus de l'impôt et l'interdiction de recourir à sa justice—ce qui découle logiquement de votre propre avis ?
5. Nous tenons la marja'iyya chiite pour criminelle pour de multiples raisons, notamment sa participation et sa complicité—par le silence—dans les crimes et massacres commis par Ali Khamenei. Nous portons notre plainte devant Dieu et présentons notre acte d'accusation au tribunal du grand peuple d'Iran.

Gloire au peuple d'Iran

Vive l'Iran

Conseil national de la révolution d'Iran

1404/11/11